



VITICULTURE

N°4 – 24 mai 2017

A RETENIR

Phénologie : début du stade nouaison

Mildiou : quelques taches sporadiques

Oïdium : rien à signaler mais période à risque

Vers de la grappe : faire un bilan des attaques si nécessaire

SOMMAIRE

Stades phénologiques

Mildiou

Oïdium

Vers de la grappe

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRVI



Structures partenaires :

CA2B, SCA UVIB, Domaine Comte Peraldi, Clos d'Orléa, Domaine Terra Vecchia, Clos Capitoro, Domaine d'Alzipratu, C.A.P.

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>

Crédit photo : CRVI de Corse,



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

• STADES PHENOLOGIQUES

Le développement de la vigne suit son cours avec l'apparition de la nouaison (stade J) sur Niellucciu, signalée dans certains secteurs (Poggio d'Oletta, Aleria, Ghisonaccia), ainsi que Muscat à petits grains. Dans le reste des cas, le stade floraison (stade I) devient majoritaire. En règle générale, on peut constater une avance de quelques jours par rapport à 2016.



Floraison (stade I)



Début de nouaison (stade J)

• MILDIOU

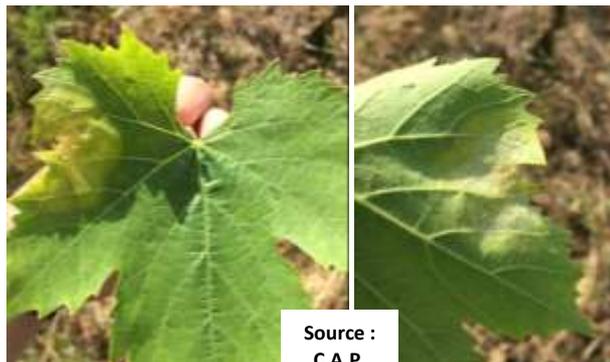
Observation : Présence locale de quelques taches sporulantes sur Niellucciu à Poggio d'Oletta et Linguizzetta, ainsi que sur Cinsault à Borgo. Les faibles épisodes orageux enregistrés au début du mois de mai (cumuls de 2 à 25 mm en 10 jours en fonction des secteurs), et l'humidité qui les a accompagnés, en sont certainement à l'origine.

L'absence de pluviométrie actuelle tend à faire diminuer le risque des contaminations.

Evaluation du risque : faible dans la grande majorité des cas, à moyen en situation sensible (présence de foyers, parcelles historiquement sensibles).



Mildiou : symptômes sur feuille



Tache d'huile face supérieure

Sporulation face inférieure

• OÏDIUM

Observation : Pas de symptôme signalé, à l'exception d'un seul sur baie de Niellucciu, à Borgo.

Evaluation du risque : même si les conditions météorologiques semblent défavorables au développement du champignon, la floraison rend le risque fort, surtout en situation habituellement sensible.



• VERS DE LA GRAPPE

Observation : De nouveaux glomérules ont été observés sur une parcelle de Grenache à Aleria. Ce genre de signalement reste cependant rare.

En cas de doute, pour estimer la pression de ces ravageurs, en plus des comptages de glomérules il peut être recommandé de faire un dénombrement des larves en utilisant la méthode du **saumurage des grappes**, décrite ci-dessous :

- prélever une grappe par cep (sur 20-25 ceps bien répartis dans la parcelle)
- dissoudre 100g/L de sel dans 10L d'eau
- bien immerger les grappes et les remuer régulièrement ; petit à petit les larves vont remonter à la surface de l'eau.
- attendre une vingtaine de minutes avant de débiter le comptage
- sortir les larves de l'eau et les dénombrer

Renouveler cette opération pendant 1 heure (minimum)

Modélisation : Le vol de première génération est terminé. Celui de 2^{ème} génération n'est pas annoncé avant le 3 juin dans la plupart des régions.

Evaluation du risque : faible dans la majorité des cas.



Gestion du risque : la **confusion sexuelle** est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Jeudi 25 mai	Vendredi 26 mai	Samedi 27 mai	Dimanche 28 mai	Lundi 29 mai	Mardi 30 mai	Mercredi 31 mai	Jeudi 1 ^{er} juin	Vendredi 2 juin
Haute Corse/ Corse du Sud									
	Temps estival avec quelques passages nuageux en début de journée	Quelques passages nuageux en fin de journée	Hausse des températures	Temps ensoleillé			Températures estivales ; quelques passages nuageux		

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien cité ci-dessous.
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp. *multiplies* sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.